



Réunion du Comité exécutif de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)

Quito, Équateur
18 et 19 août 2005

RÉSOLUTION SUR HAÏTI

CONSIDÉRANT qu'un des objectifs de la COPA est de contribuer « au renforcement de la démocratie parlementaire et à l'édification d'une communauté des Amériques fondée sur le respect de la dignité et des droits de la personne, la paix, la démocratie, la solidarité entre les peuples, la justice sociale et l'équité entre les sexes »;

CONSIDÉRANT l'escalade, au cours des derniers mois, de la violence en Haïti qui continue de causer des pertes de vies humaines;

CONSIDÉRANT que la capitale haïtienne, Port-au-Prince, a été aux prises avec une vague de violents incidents, en particulier des enlèvements, et d'attaques dirigées notamment contre les membres du gouvernement de transition et les membres du secteur des affaires;

CONSIDÉRANT que le gouvernement intérimaire d'Haïti a annoncé la tenue, pour le 13 novembre et le 18 décembre 2005, du premier et du second tour des élections législatives et présidentielles;

CONSIDÉRANT que la tenue d'élections constitue un des éléments essentiels pour la résolution de la crise politique, sociale et humanitaire à laquelle fait actuellement face Haïti;

CONSIDÉRANT que la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), dont le mandat a été renouvelé et les effectifs accrus, s'est engagée à faire en sorte que ces scrutins se tiennent dans un climat stable et sécuritaire;

CONSIDÉRANT qu'en l'absence de mesures pour mettre un frein à cette violence, les élections prévues l'automne prochain, qui revêtent une importance vitale pour la stabilité du pays, pourraient être compromises;

CONSIDÉRANT qu'à peine une fraction des 4,5 millions d'électeurs éligibles ne s'est inscrite sur les listes électorales jusqu'à maintenant;

Nous, membres du Comité exécutif de la Confédération parlementaire des Amériques, réunis à Quito, Équateur, les 18 et 19 août 2005,

RÉITÉRONS les termes de nos résolutions précédentes sur la situation en Haïti, adoptées à Brasília, Brésil, en mars 2004, à San Juan, Puerto Rico, en septembre 2004 ainsi qu'à Foz do Iguaçu, Brésil, en mai 2005;

RENOUVELONS notre appel à la communauté internationale et aux institutions internationales de financement à respecter leurs engagements en faveur de la consolidation de la démocratie en Haïti, notamment en s'assurant que les sommes engagées lors de la Conférence de Washington de juillet 2004 soient décaissées rapidement et que celles-ci contribuent effectivement à la restauration de la démocratie et à la réduction de la pauvreté qui affecte une majorité de Haïtiens;

SALUONS la signature, le 14 juin 2005, par 17 partis politiques haïtiens, d'un code de conduite électorale les engageant à ne pas recourir à la violence lors des élections de fin 2005, et ainsi « utiliser la voie légale et pacifique d'accès au pouvoir d'État et à bannir l'utilisation des armes, l'agression physique, la calomnie, la corruption et les discours basés sur la discrimination comme instruments de lutte pour le pouvoir »;

APPELONS tous les Haïtiens à accorder la priorité aux efforts de réconciliation nationale et de reconstruction du pays, à s'inscrire en grand nombre sur les listes électorales et à participer aux prochaines élections dans un climat de stabilité et de sécurité;

APPELONS la communauté internationale à prendre les mesures nécessaires afin de favoriser l'inscription des électeurs sur les listes électorales ainsi qu'à déployer un effort particulier en vue d'accroître la sécurité et de mettre en place les infrastructures nécessaires à la tenue d'élections justes et transparentes;

RÉITÉRONS l'offre d'envoyer une mission d'observation électorale de la COPA lors des prochaines élections législatives et présidentielles en Haïti, si, conformément au Règlement des missions d'observation électorale de la COPA et dans le respect de la souveraineté nationale d'Haïti, les autorités compétentes de ce pays en font la demande officielle et si des conditions acceptables de sécurité, de stabilité et de probité y sont réunies;

Quito, Équateur, le 18 août 2005